

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er octobre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2230)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT**N ° 2373**

présenté par
M. Baupin

ARTICLE 51

I. – À la première phrase de l’alinéa 25, après la troisième occurrence du mot :

« à »,

insérer le mot :

« la ».

II. – En conséquence, procéder à la même insertion à la première phrase des alinéas 27, 29 et 30.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.